

AVRIL À JUIN 2026

Déploiement de la géothermie



La Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER) poursuit ses travaux de raccordement au réseau de géothermie des équipements publics et bâtiments collectifs sur le territoire de notre commune.

Ainsi, du 1^{er} avril au 19 juin, une nouvelle phase de travaux porte sur la rue Jules Vallès et les avenues René Cassin et du Docteur Roux.

Les travaux consistent à ouvrir une tranchée afin d'installer les canalisations du réseau de chaleur, puis procéder à la réfection de voirie. Pour ce faire, des restrictions et aménagements de circulation seront mis en place, selon l'avancée des travaux.

Durant toute la durée du chantier, la SEER et ses entreprises veilleront à garantir un accès sécurisé au collège Jean Zay ainsi qu'aux écoles maternelle et élémentaire Maximilien de Robespierre.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

QU'EST-CE QUE LA GÉOTHERMIE ?

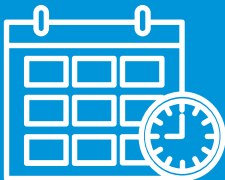
La géothermie est une énergie renouvelable produite grâce à la chaleur des eaux contenues dans les nappes souterraines.

Des puits sont creusés pour extraire l'eau chaude, qui est ensuite pompée à la surface. La chaleur, ou « calorie », est récupérée dans les tuyaux de chauffage et redistribuée dans les réseaux

municipaux ainsi que dans ceux des copropriétés qui ont adhéré à l'offre de la SEER.

L'eau, quant à elle, est restituée dans la nappe souterraine.

Ces travaux s'inscrivent ainsi dans une démarche de transition énergétique, visant à développer une énergie plus durable et respectueuse de l'environnement.



Début du chantier : mercredi 1^{er} avril.

Il se déroulera jusqu'à mi-juin et va impacter les circulations autour du collège et du groupe scolaire.

Les travaux auront lieu du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 heures.

DEUX PHASES DE CIRCULATION À PRÉVOIR :



Du 1^{er} au 10 avril :

- La circulation se fera « normalement » à partir de l'allée de Beauséjour et rue Jules Vallès, les véhicules devant emprunter la bretelle de droite de l'allée Beauséjour pour accéder à la rue Jules Vallès.
- Le stationnement des véhicules sera possible sur le parking du gymnase René Rousseau (plateau sportif) de 7 heures à 22h30, dans la rue Jules Vallès et sur le parking de la Police municipale (avenue René Cassin).



Du 13 avril au 19 juin :

- L'accès au collège sera rendu de nouveau disponible avec la mise en place d'un sens giratoire devant le collège. L'extrémité de l'allée de Beauséjour sera mise à double sens pour permettre le retournement des voitures.
- L'accès à la rue Jules Vallès sera interdit sauf véhicules autorisés (riverains avec badges, enseignants avec badges, véhicules de livraison du restaurant scolaire du collège, de l'ESAT, de l'Episol et véhicules de chantiers).
- Le stationnement des véhicules sera possible sur le parking du gymnase René Rousseau (plateau sportif) et sur le parking de la Police municipale (avenue René Cassin).



06 29 99 51 43

geothermie@ville-morsang.fr

Morsang.fr

